+ 2° circ.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

2e Circonscription (LURE)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 23 Novembre 1958

UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Chères Electrices, chers Electeurs,

La consultation du 23 Novembre revêt une importance exceptionnelle étant donné les évènements qui se sont déroulés à l'échelle mondiale depuis quelques années.

Nous abordons, derrière le Général de GAULLE, la deuxième phase de la Rénovation Française ébauchée le 13 Mai, continuée par l'investiture et perpétuée par l'ensemble de la Nation à plus de 80 % des suffrages, le 28 Septembre.

Aucun de ceux qui, à cette date, ont voté OUI à la France, OUI à la République, OUI à de GAULLE, n'a le droit de se dérober à cette consultation. *Le OUI d'hier serait inutile si, demain vous n'unissiez vos suffrages, d'une façon aussi catégorique contre le " Système ", sur les candidatures de ceux qui ont toujours, envers et contre tout, été fidèles au Général de GAULLE qui, depuis 18 ans, a pensé la politique et l'avenir de la France.*

Vous avez choisi une République nouvelle. Elle ne peut être appuyée que par des hommes nouveaux non compromis dans le " Système ".

Un monde de paix et d'espérance est à bâtir avec et derrière Charles de GAULLE. Ce monde ne peut être bâti que par des croyants unis dans une foi commune en la paix, en la République, en l'avenir du monde derrière le Chef de file.

C'est parce que, en 1945, vous avez laissé diviser vos suffrages, c'est parce qu'à cette date vous avez été confiants en des gens du " Système " ancien, que le libérateur, l'homme qui nous avait rendu la République, a dû abandonner le pouvoir entre leurs mains.

Il s'agit, vous êtes d'accord, de ne pas recommencer la même erreur.

Les évènements ont prouvé que le Général de GAULLE n'avait cessé d'avoir eu raison. Il convient maintenant de l'aider à réaliser le plan de rénovation franco-africaine qu'il a mis au point. *C'est la marche vers la Paix, c'est la marche vers l'Eurafrique, garantie absolue du triomphe de la civilisation chrétienne et de notre expansion économique.*

A 67 ans Charles de GAULLE, qui n'attendait plus rien de personne, ni des hommes, ni des institutions, n'a pas hésité à assumer les responsabilités énormes devant l'Histoire comme devant la Nation pour notre plus grand bien.

Il ne pourra mener son œuvre à bien qu'avec l'appui du Peuple de France qui lui, ne lui a jamais refusé son soutien.

Il importe que, dans son œuvre de salut national et de défense de la civilisation, il soit soutenu par des combattants fidèles n'ayant jamais dévié de leur ligne. Vous savez que je suis de ceux-là.

Vous me connaissez, vous savez quelle est ma vie, je suis au milieu de vous, nous vivons les mêmes luttes, nous avons les mêmes soucis.

J'ai fait mes preuves dans tous les domaines, mon passé est le plus sûr garant que, dans l'avenir, si, comme je l'espère, je suis élu, je saurai, DANS LE RESPECT ET LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ, DE TOUTES LES LIBERTÉS, donner une solution juste à TOUS LES PROBLÈMES, m'efforçant d'appliquer à l'échelon national ce qui a si bien réussi dans le cadre de la Commune, du Canton et du Département.

Mes différentes activités publiques comme mes activités professionnelles m'ont amené à connaître tous les problèmes de la région. Quels qu'ils soient, je les ai défendus de toutes mes forces pendant mes quinze années de mandat communal ou départemental. Vous le savez, j'ai toujours été au service des causes justes, quel que soit le parti de celui qui me demandait de le défendre. ***La justice n'a pas de Parti, la France non plus.***

Ayant toujours répondu "OUI" à de GAULLE, dans la guerre comme dans la paix, je vous demande, aujourd'hui, de me dire si j'ai eu tort ou si j'ai eu raison. Je crois que j'ai eu raison. Je compte sur vos suffrages nombreux. Vous pouvez, vous le savez, compter sur ma fidélité et mon dévouement.

Vive de Gaulle !

Vive la République !

Vive la France !

ALFRED CLERGET

Chevalier de la Légion d'Honneur
Maire de SERVANCE
Président du Conseil Général de la Haute-Saône

CANDIDAT DE

L'UNION POUR LA NOUVELLE REPUBLIQUE

SOUTENU par le Centre National des Indépendants et Paysans
l'Union du Centre Républicain et des Radicaux Socialistes (P^t A. Morice)
la Démocratie Chrétienne de France (Président G. Bidault)

SUPPLÉANT :

Georges SAUVAGEOT

Conseiller Municipal à Saint-Loup-sur-Sémouse
Trésorier et Membre du Comité de Direction de la Foire-Exposition

F. VALOT FILS - LUXEUIL-LES-BAINS